



## **PV de l'Assemblée générale ordinaire**

**Jeudi 19 juin 2025 à 19h00**

**Maison Picson à Blonay**

### **1. Liste de présence**

Elle est signée par 50 personnes

### **2. Adoption de l'ordre du jour modifié**

L'ordre du jour modifié, avec l'ajout de modifications statutaires, est adopté à l'unanimité.

### **3. Adoption du procès-verbal de l'AG du 20 juin 2024**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

### **4. Bilan de la saison 2024/2025 et remerciements**

*Du président :*

Avant d'ouvrir officiellement la séance, un hommage est rendu à trois personnalités emblématiques trop tôt disparues, il s'agit de :

#### **Robin Lugt**

Robin, ton nom ne peut être dissocié à passion.

Pour le basket tu donnais toute ton énergie, avec une grande rage de vaincre et ne supportait pas l'injustice ... ah ! ces arbitres et ce monde des adultes des fois peu fraternel. De même dans ta passion du dessin et du tatouage, tu avais le souci de la perfection, mais comme en basket tu aimais créer en équipe.

Que le Blonay Basket garde en mémoire la fougue de ta jeunesse trop vite terrassée par la maladie.

#### **Pierre-André Cavin**

Pierre-André, l'homme qui était toujours calme et convaincu qu'il y avait une solution à tous problèmes.

Sans toi le mouvement féminin dans le cadre du Blonay Basket n'aurait pas eu l'éclat et les réussites accumulées. Même le dernier titre de championne suisse les joueuses l'ont dédié pour toi.

Que le Blonay Basket se souvienne de ta gentillesse, de ton sens de l'amitié et ta foi dans l'Homme qui malgré ses difficultés et ses défauts réussit à produire du Bien.

#### **Jean-Paul Junod**

Jean-Paul, on ne peut évoquer son engagement sans y ajouter les mots : sérieux, précis et bosseur. Que ce soit pour la mise en place des saisons sportives, en posant les questions et soulevant les problèmes pour anticiper. Jean-Paul n'aimait pas être pris au dépourvu.

Un grand merci pour tout le travail accompli souvent dans l'ombre, la tenue du bulletin, les PV et la correspondance pour l'Amicale et toutes les choses que l'on n'a pas su... mais qui ont fonctionné grâce à ton travail très très discret.

Que le Blonay Basket se souvienne de toi comme un modèle du bénévole indispensable pour la bonne marche d'un club.

Un moment de silence est respecté en leur mémoire.



La séance débute à 19h15.

La situation du club est saine.

Les valeurs du club appliquées tout au long de ces dernières années restent les mêmes. Le club continue sa mission de formation au sein de ses différents mouvements, et peut encore compter sur l'engagement de nombreux bénévoles et de ses membres, avec comme fondement la convivialité et l'amitié, ce qui fait la force du Blonay Basket.

Il est réjouissant de compter sur la fidélité de 600 membres, synonyme de nouvelle expansion, 500 joueuses/joueurs dont 400 dans le mouvement jeunesse, réparti(e)s dans 26 équipes, ainsi qu'une cinquantaine d'entraîneurs/entraîneurs assistants. Le club est le 3<sup>ème</sup> plus grand de Suisse et le plus grand club du canton de Vaud.

De nombreuses félicitations sont adressées :

- à l'équipe LNBF pour leur titre de championne Suisse, pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive ;
- à l'équipe de la 2<sup>ème</sup> ligue masculine pour leur saison, ainsi que pour leur investissement et engagement lors de l'organisation et la tenue du stand lors des Fêtes de Blonay ;
- à l'équipe U20M qui a remporté la Coupe Défi et se classe 2<sup>ème</sup> au championnat AVB ;
- à l'équipe U16M1 pour leur la 11<sup>ème</sup> place en championnat national ;
- à l'équipe U14F1 avec une belle progression et leur qualification au Final Four national ;
- ainsi que toutes les autres équipes du club ;
- à M. Grégoire Ammann et les membres de la Commission technique, ainsi que les autres membres des Commissions Performance, Féminine et Sponsoring ;
- à Jérémie Nicolet qui a repris la gestion de J+S ;
- à Mme Gaëlle Lugrin qui se charge des réseaux sociaux et gère la cantine avec M. Florent Reichel et son équipe.

Des remerciements vont aussi à tous les membres de l'Amicale pour leur soutien et tous les bénévoles qui composent le club (parents, OTR, OTN, etc.).

*Et très important pour le club et malheureusement non mentionner au cours de l'AG :*

Il est également essentiel de revenir sur le partenariat avec le club Jazzers de Montreux, qui depuis 5 ans, a permis à 54 de leurs membres d'intégrer notre mouvement jeunesse toutes catégories confondues.

Le Blonay Basket exprime toute sa gratitude à M. Laurent Molinari, fondateur et président du club des Jazzers Montreux, sans qui cette collaboration n'aurait pas été possible.

M. Yann Gerhig remercie vivement les quelques membres cités, ci-dessous, par un geste, pour leur précieuse contribution, qui a permis d'assurer un bon fonctionnement au sein du club, et qui ont pris la décision de réorienter leur activité. Il s'agit de :

- . Volker Tiemann – Comité – Continuera à œuvrer au sein de la commission Sponsoring
- . Sagrario Cavin – Comité
- . Claude Nicolet – Comité – Continuera à œuvrer au sein du comité de l'Amicale
- . Laura Rentsch – CT
- . Carole Lamblaut – Baby Basket et Commission du 50<sup>ème</sup>, qui remercie vivement le club et en profite pour rappeler l'importance de pouvoir transmettre la passion du basket dès le plus jeune âge
- . Léo Lamblaut – Baby Basket – Depuis une saison, il évolue au sein du mouvement élite du club Fribourg Olympic Basket et a été sélectionné pour un camp national U14 de Swiss Basket, qui aura lieu cet été à Macolin, en vue d'une sélection pour l'équipe suisse U16 (ils ne sont plus que 25 jeunes sur toute la Suisse).

Les joueuses de l'équipe LNBF et leur staff reçoivent des entrées aux Bains de Lavey pour leur titre.



## 5. Présentation des comptes de la saison 2024/2025

M. Damien Astolfi, commente les chiffres en annonçant un revenu de CHF 357'000.00. Il explique l'augmentation des charges, par des frais exceptionnels avec l'organisation du 50<sup>ème</sup> anniversaire, entre-autre. Le budget annonçait une perte de CHF 3'000.00, l'exercice se termine avec un léger déficit de CHF 617.00.

Il relève qu'à ce jour, le club enregistre des liquidités à hauteur de CHF 50'000.00, sans dette et une stabilité dans les capitaux propres stables depuis plusieurs années.

### Comptes 2024 - 2025

Compte de résultat pour l'exercice 2024-2025		Association Blonay Basket	
exercice du 01.06.2024 - 31.05.2025, en francs suisses			
REVENUS et CHARGES	BUDGET 2024-2025	2024-2025	2023-2024
Cotisations	132,000	126,915	125,288
Subventions	32,000	37,313	31,120
Indemnités J+S	41,000	49,400	42,271
Indemnités de formation	5,000	160	12,600
Sponsoring	88,000	94,410	47,800
Dons et produits divers	0	6,055	9,438
Revenus 50ème	64,000	48,201	0
Revenus événements et cantine	43,000	49,647	35,633
Revenus repas de soutien	24,000	25,440	24,193
Revenus Camp	33,300	21,590	23,418
Revenus bulletin	4,000	6,040	5,880
<b>Total produits</b>	<b>466,300</b>	<b>465,171</b>	<b>357,641</b>
Swissbasket, AVB, arbitres	(101,906)	(98,009)	(96,054)
Salaires, charges sociales, défraiements entraîneurs	(137,000)	(141,893)	(104,060)
Indemnités J+S	(30,000)	(36,159)	(32,234)
Frais de matériel, maillots, et location salles	(35,000)	(35,956)	(47,318)
Charges 50ème	(74,410)	(46,635)	0
Charges événements et cantines	(20,000)	(35,120)	(20,039)
Charges repas de soutien	(15,000)	(15,818)	(15,116)
Charges camp	(31,200)	(21,502)	(18,471)
Frais de véhicule, déplacements, équipes	(11,000)	(11,679)	(9,742)
Charges bulletin	(4,000)	(6,084)	(5,087)
Amortissement	0	(4,917)	0
Emoluments, taxes, assurances, administratif	(10,000)	(11,305)	(8,719)
<b>Total charges</b>	<b>(469,516)</b>	<b>(465,078)</b>	<b>(356,841)</b>
<b>Résultat avant charges financières et extra.</b>	<b>(3,216)</b>	<b>94</b>	<b>800</b>
<b>Résultat financiers</b>	<b>(500)</b>	<b>(711)</b>	<b>(413)</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(3,716)</b>	<b>(617)</b>	<b>387</b>



## Bilan 2024 - 2025

Bilan au 31 mai 2025  
en francs suisses

Association Blonay Basket

<b>ACTIF</b>	<b>31/05/2025</b>	<b>31/05/2024</b>
<b>Liquidités</b>	<b>50,552</b>	<b>69,822</b>
Débiteurs divers	14,490	13,343
Cotisations à encaisser	4,286	2,308
Provisions sur débiteurs	-2,000	-1,000
Charges payées d'avance	2,324	4,744
Produits à recevoir	1,190	2,450
<b>Actifs circulants</b>	<b>20,290</b>	<b>21,845</b>
Garanties	4,056	4,052
Installations	9,836	-
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>13,892</b>	<b>4,052</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>84,733</b>	<b>95,719</b>
<b>PASSIF</b>	<b>31/05/2025</b>	<b>31/05/2024</b>
Créanciers	3,293	2,918
Produits reçus d'avance	17,430	18,350
Passifs de régularisation	706	10,530
Provision aide famille	1,965	1,965
Provisions diverses	30,000	30,000
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>	<b>53,394</b>	<b>63,763</b>
Capital	31,957	31,569
Résultat de l'exercice	-617	387
<b>Capitaux propres</b>	<b>31,339</b>	<b>31,957</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>84,733</b>	<b>95,719</b>



## 6. Rapport des vérificateurs de comptes

Lecture et remise du rapport des vérificateurs des comptes par M. Christophe Tolusso, suite à la révision effectuée le 16 juin 2025 à La Tour-de-Peilz avec la présence de ce dernier, MM. Giuseppe Singarella et Damien Astolfi. Les comptes annuels présentent un solde négatif de CHF 617.00 au 31 mai 2025. La comptabilité et les comptes annuels sont déclarés conformes à la loi et aux statuts du Blonay Basket.

Une demande est formulée quant à la consultation des documents relatifs aux assurances accidents des salariés du club, lors du prochain exercice.

Les comptes sont adoptés à l'unanimité.

### Nomination des nouveaux vérificateurs des comptes pour 2025/2026

M. Giuseppe Singarella, M. Christophe Tolusso et M. John Linder en qualité de suppléant.

### Adoption et décharge au comité pour sa gestion

La décharge pour les comptes est donnée au comité à l'unanimité.

## 7. Composition du comité et des commissions 2025-2026

M. Volker Tiemann, démissionnaire, propose d'élire tous les membres du comité et des commissions en bloc.

Le comité 2025/2026 se compose des personnes suivantes :

● Philippe Volet,	Président
● Damien Astolfi,	Vice-président, finances (comptabilité)
● Yann Gehrig,	Conseiller stratégie, sponsoring
● Patricia Sava,	Finances (trésorerie) - OTN
● Carole Schluchter Spori,	Administration – OTR – Arbitres – Tournoi Molinari
● Grégoire Ammann,	Direction commission technique
● Michèle Regamey,	Exploitation cantine (licence)
● Gaëlle Lugrin,	Gestion cantine, événements, réseaux sociaux

### Appui au comité

● Jean-Marc Spori,	Responsable licences, Administration CT, Site
● Nadir Moussaoui	Conventions entraîneurs
● Livio Sava, Bernard de Mestral	Événements (broche début de saison, Noël, etc.)
● Théo Sava, Nicolas Kaelin + équipe	Fêtes de Blonay (tous les 2 ans)
● Vania De Oliveira	Responsable salles, clés et championnats
● Jérémie Nicolet	J+S
● Dominik Mastelic	Responsable mini
● Jimi Burtle	Responsable mini-arbitres
● Thomas Studer	Responsable commission performance
● Alain Perlotto	Responsable commission mouvement féminin
● Ludovic Spori	Responsable commission 3x3
● Gaëlle Lugrin	Responsable commission événements
● Sébastien Müuler	Responsable commission sponsoring
● Dominique Müller	Photographe

### Commission technique, avec comme membres

- Grégoire Ammann, Jean-Marc Spori, Vania De Oliveira, Joël Bertogliati, Jérémie Nicolet, Julien Pousaz, Alain Perlotto



#### Commission performance

- Thomas Studer, Valdimir Ruzicic, Dominik Mastelic, Julien Pousaz, Grégoire Ammann (lien CT)

#### Commission mouvement féminin, avec comme membres

- Nadir Moussaoui, Jimi Burtle, Alain Perlotto, Safie Tolusso, Yves François, Grégoire Ammann (lien CT)

#### Commission sponsoring, avec comme membres

- Sébastien Müller, Yann Gehrig, Hervé Felli, Christian Kaelin, Damien Astolfi, Volker Tiemann, Muriel Maurer

#### Commission événements, avec comme membres

- Gaëlle Lugrin, Bernard de Mestral, Florent Reichel, Sandrine Hintermeier, Gianni Ghiringhelli, Carole Schluchter Spori

#### Commission pour l'introduction du 3x3, avec comme membres

- Ludovic Spori et Derek Winston

## 8. Présentation de la saison 2025/2026

### *Commission technique :*

#### *Commission Performance*

M. Thomas Studer informe que la saison prochaine prévoit l'intégration des U12 et U14 dans les équipes performances (4 entraînements par semaine) et certains dimanches matin.

L'équipe U16M1 CSJC s'est hissée au 11<sup>ème</sup> rang, au niveau suisse, ce qui reste un bon résultat dans cette catégorie.

Les équipes U16M1 et U18M1 CSJC joueront au niveau national la saison prochaine.

L'évolution répond aux attentes. Il remercie le travail fourni par tous les entraîneurs qui travaillent dans les autres équipes, permettant à quelques joueurs de rejoindre les équipes phares durant la saison ou lors des sélections.

#### *Commission Mouvement féminin*

M. Alain Perlotto, salue la participation et l'implication des membres composant cette commission.

L'objectif de la prochaine saison est de pouvoir donner l'opportunité à des jeunes joueuses d'évoluer au niveau de la LNBF, avec des plus âgées qui accompagneront les plus jeunes.

Montage de deux nouvelles équipes en catégorie U16F national et U18F CSJC.

Il revient sur l'initiative lancée par Safie Tolusso, qui a eu pour slogan « Amène ta copine à l'entraînement » et qui a rencontré un joli succès. Elle pourrait être reconduite en 2025-2026.



L'AVB s'intéresse à ouvrir un CPE féminin sur Blonay.

Magnifique résultat au niveau de la sélection cantonale avec un contingent important issu du Blonay Basket.

M. Jimi Burtle annonce le nom des deux joueuses sélectionnées dans l'équipe nationale U14F, soit Mlles Emilie Volet et Elsa Nikolic.

#### *Commission Technique*

Grégoire Ammann salue le travail effectué par ces deux commissions, ce qui lui permet de se concentrer sur le travail en amont avec les entraîneurs et les entraîneurs-assistants.

Deux écoles de basket seront ouvertes le mercredi am et le samedi matin.

Il présente Mme Vania De Oliveira et M. José De Oliveira qui rejoignent le club.

Il profite de remercier tous les membres de la Commission technique.

Pour la saison 2025-2026 tous les coachs et une partie des assistants-coachs ont été trouvés.

#### *Commission 3x3*

Ludovic Spori annonce que le mouvement se met en marche gentiment avec un premier tournoi le samedi 21 juin lors de la dernière journée de la saison (liste complète).

Une offre d'entraînements, le vendredi soir à Haut-Lac, avec Derek Wilson est ouverte aux joueurs.

Le but est que le mouvement 3x3 soit complémentaire avec le 5x5.

Volonté de regrouper les inscriptions avec une meilleure communication au sein du club avec la participation des entraîneurs.

## **9. Présentation et validation du budget 2025/2026**

Le budget 2025/2026 est estimé à CHF 411'000.00. Cette somme est calculée avec l'apport de produits supplémentaires (proposition d'augmentation des cotisations).

Le but à atteindre reste un exercice neutre, avec la croissance du mouvement féminin.

Le club applique le principe de ne pas dépenser l'argent qu'il n'a pas.



## Budget 2025 - 2026

REVENUS et CHARGES	BUDGET 2025-2026	2024-2025
Cotisations	160,000	126,915
Subventions	38,000	37,313
Indemnités J+S	49,000	49,400
Indemnités de formation	0	160
Sponsoring	75,000	94,410
Dons et produits divers	3,000	6,055
Revenus 50ème	0	48,201
Revenus événements et cantine	30,000	49,647
Revenus repas de soutien	25,000	25,440
Revenus Camp	31,000	21,590
Revenus bulletin	0	6,040
<b>Total produits</b>	<b>411,000</b>	<b>465,171</b>
Swissbasket, AVB, arbitres	(102,500)	(98,009)
Salaires, charges sociales, défraiements entraîneurs	(146,000)	(141,893)
Indemnités J+S	(36,000)	(36,159)
Frais de matériel, maillots, et location salles	(37,350)	(35,956)
Charges 50ème	0	(46,635)
Charges événements et cantines	(15,000)	(35,120)
Charges repas de soutien	(15,000)	(15,818)
Charges camp	(30,000)	(21,502)
Frais de véhicule, déplacements, équipes	(10,000)	(11,679)
Charges bulletin	0	(6,084)
Amortissement	(5,000)	(4,917)
Emoluments, taxes, assurances, administratif	(15,000)	(11,305)
<b>Total charges</b>	<b>(411,850)</b>	<b>(465,078)</b>
<b>Résultat avant charges financières et extra.</b>	<b>(850)</b>	<b>94</b>
<b>Résultat financiers</b>	<b>(500)</b>	<b>(711)</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(1,350)</b>	<b>(617)</b>

Le budget, les comptes, ainsi que les membres du comité et des différentes commissions sont proposés en bloc à l'assemblée.

Ils sont acceptés à l'unanimité par acclamation.



## 10. Cotisations 2025/2026

### Mouvement féminin

- augmentation collective de CHF 100.00 pour toutes les équipes en jeunesse féminine (dès U12) (mise à niveau)
- augmentation supplémentaire individuelle de CHF 100.00 pour les filles de la filière "performance"

### Contribution administration

- augmentation forfaitaire de CHF 35.00 de chaque membre pour assurer le futur (administration et CT)

### Licences AVB

- l'AVB augmente la licence de CHF 5.00 pour les séniors, les joueurs sans compétition, le 3x3 et de CHF 10.00 pour les jeunes

### Mouvement 3x3

- CHF 160.00 pour un entraînement le vendredi, le matériel et l'inscription à des tournois

### Défraiement

- remplacer l'exonération et les réductions familiales par des défraiements de CHF 500.00 pour comité - membre commission technique - responsable commission

M. Christian Borer demande pourquoi les cotisations augmentent de manière identique pour les équipes masculines, quelles sont les critères ? Il constate également que l'AVB programme de moins en moins de matchs dans leur catégorie et en particulier au 2ème tour.

M. Volker Tiemann argumente sur le fait que la solidarité prime entre les différentes équipes.

M. Grégoire Ammann va relayer la remarque auprès de l'AVB.

Les montants proposés sont mis au vote.

Les cotisations telles que proposées sont acceptés à la majorité, moins deux abstentions.

## 11. Modifications statutaires

Quelques modifications statutaires sont proposées. Ces dernières font suite à une recommandation de Swissbasket, afin d'être en conformité avec les exigences émises par Swiss Olympic. Il est donc proposé à l'assemblée les modifications suivantes :

### I. Dispositions générales

#### Art. 1

Le club a été fondé le 14 janvier 1975, à Blonay, sous le nom de Basket Club Blonay.

L'association déploie son activité sous le nom de Blonay Basket.

Il est organisé corporativement au sens des articles 60 et suivants du Code Civil Suisse.

Il est membre de l'Association Vaudoise de Basketball (AVB).

Tous les aspects liés aux principes de participations, aux niveaux stratégique et opérationnel, sont appliqués selon les recommandations de Swiss Olympic.

Font également foi, la charte éthique, les statuts sur l'éthique et sur le dopage de Swiss Olympic.

Les compétences de Swiss Sport Integrity et de la Fondation du Tribunal du sport suisse, sont applicables conformément au modèle actuel.

### **B. Le comité**

#### Art.22

Le comité est l'organe exécutif du club. Il se compose de **7 5** membres au moins, de 11 au plus, élus pour une période administrative de deux ans et tous rééligibles, dont un président



voire une co-présidence, un vice-président voire une co vice-présidence, un responsable financier et un responsable administratif.

**Une représentation hommes-femmes d'au minimum 20 % doit être assurée au sein du comité.**

Tous les membres du comité sont nommés **séparément in corpore** par l'AG. ~~Une fois élus, l'AG élit le président parmi eux.~~ **La durée de leur mandat ne doit pas excéder douze ans.**

En cas de vacance, le comité peut se compléter lui-même jusqu'à la prochaine AG, mais il ne peut dépasser le nombre des membres fixé par la dernière AG.

#### Art. 40

Les présents statuts, révisés et adoptés en assemblée générale ordinaire du ~~20~~ **19** juin ~~2024~~ **2025**, entrent immédiatement en vigueur et annulent les précédents

Blonay, le ~~20 juin 2024~~ **19 juin 2025**

Ces modifications sont acceptées à l'unanimité.

## **12. Propositions individuelles et divers**

M. Volker Tiemann passe le témoin (clé symbolique en bois) au nouveau président, en la personne de M. Philippe Volet. Philippe Volet se présente avec les mots suivants :

*« Proximité, famille et formation. Voilà les 3 mots qui ont retenu mon attention et mon intérêt. Lorsque Volker est venu me parler du poste de président. Ce sont selon moi des mots qui définissent les valeurs du club. Je suis très honoré de la demande qui m'a été faite et je vais m'engager au mieux pour l'avenir du club, qui s'annonce sous les meilleures conditions pour la saison 2025-2026. Je tiens aussi à remercier l'équipe des 50 ans pour leur magnifique travail et leur super idée, le Panini du club, qui est et va être ma bible pour les prochains mois afin de retenir les noms de l'ensemble des membres du club qui font preuve d'un investissement sans limite. Merci à eux ! Je me réjouis d'ores et déjà de travailler en collaboration avec chacun d'eux. »*

Mot de remerciements à M. Volker Tiemann :

Après 8 ans passé au sein du club, les membres du comité, ainsi que ceux des différentes commissions et du club, félicitent et remercient vivement M. Volker Tiemann pour son inestimable engagement tout au long de ces années, et qui, sous sa présidence, ont vu le club prospérer et évoluer sans cesse. Il laisse des finances saines et des personnes motivées à maintenir la stabilité du club, dans un esprit d'équipe et familial.

**Il conclut avec la citation de John F. Kennedy, Washington, 20 janvier 1961 :**

***" and so my fellow Basketteurs : ne demande pas, ce que le Blonay Basket peut faire pour toi - demande, ce que tu peux faire pour le Blonay Basket !"***

La séance est levée à 20h30.

Elle est suivie par un apéritif et d'une paëlla royale offerte par l'Amicale.

Blonay Basket

Philippe Volet  
Président

Damien Astolfi  
Vice-Président



## COTISATIONS ET LICENCES 2025-2026

Catégories d'âge	Licence (*)	Masculin		Féminin	
		Cotisations (**)	Total (coti.+licence)	Cotisations (**)	Total (coti.+licence)
Baby Basket U6 2019-2020	45.-	155.-	<b>200.-</b>	155.-	<b>200.-</b>
Ecole Basket U8 2017-2018	50.-	235.-	<b>285.-</b>	235.-	<b>285.-</b>
Ecole Basket U10 2015-2016	50.-	235.-	<b>285.-</b>	235.-	<b>285.-</b>
U10 2015-2016	50.-	235.-	<b>285.-</b>	235.-	<b>285.-</b>
U12 2013-2014	50.-	305.-	<b>355.-</b>	405.-	<b>455.-</b>
U12 Performance 2013-2014	50.-	660.-	<b>710.-</b>	505.-	<b>555.-</b>
U14 2012-2013	80.-	425.-	<b>505.-</b>	525.-	<b>605.-</b>
U14 Performance 2012-2013	80.-	685.-	<b>765.-</b>	625.-	<b>705.-</b>
U16 2010-2011	110.-	450.-	<b>560.-</b>	550.-	<b>660.-</b>
U16 Performance 2010-2011	110.-	710.-	<b>820.-</b>	650.-	<b>760.-</b>
U18 2008-2009	120.-	475.-	<b>595.-</b>	575.-	<b>695.-</b>
U18 Performance 2008-2009	120.-	735.-	<b>855.-</b>	675.-	<b>795.-</b>
U20 2006-2007	145.-	505.-	<b>650.-</b>	605.-	<b>750.-</b>
LNB	185.-	505.-	<b>690.-</b>	505.-	<b>690.-</b>
1LN	185.-	505.-	<b>690.-</b>	505.-	<b>690.-</b>
2L	175.-	385.-	<b>560.-</b>	385.-	<b>560.-</b>
3L	175.-	385.-	<b>560.-</b>	385.-	<b>560.-</b>
4L	175.-	385.-	<b>560.-</b>	385.-	<b>560.-</b>
Vétérans	.-	185.-	<b>185.-</b>	185.-	<b>185.-</b>
3x3 Jeunesse 2006-2016	40.-	160.-	<b>200.-</b>	160.-	<b>200.-</b>
3x3 Sénior	65.-	160.-	<b>225.-</b>	160.-	<b>225.-</b>

- \* Licence AVB/FSBA = Association Vaudoise de Basket/Fédération Suisse de Basketball (Swiss basketball). Une licence est obligatoire pour être reconnu en tant que membre de l'Association et de la Fédération, ceci afin de pouvoir participer aux compétitions organisées par ces dernières (championnats, tournois, coupes, etc.).  
En cas de transfert depuis une fédération étrangère, le montant pour l'obtention de la lettre de sortie FIBA sera facturé en sus.  
Le montant de la licence FIBA pour les joueurs d'origine étrangère évoluant en SBL ou LNB sera facturé en sus.
- \*\* En cas de transfert, des frais supplémentaires peuvent être facturés.  
En cas de participation du joueur dans plusieurs équipes, c'est son âge qui est déterminant pour le calcul de la cotisation.

### Tableau d'Exemptions (Cotisation + Licence)

Fonction	Licence en Fonction Administrative	Cotisation comme joueur	Licence comme joueur	Cotisation pour Enfants	Licence pour Enfants
Entraîneurs / Assistants	Exempté	Exempté	Exempté	Exempté	À payer
Arbitres	Exempté	Exempté	Exempté	À payer	À payer
Officiels de Table Régionaux	Exempté	À payer	À payer	À payer	À payer
Officiels de Table Nationaux	Exempté	À payer	À payer	À payer	À payer
Membres du Comité	Exempté	À payer	À payer	À payer	À payer

#### Autres exceptions individuelles pour les cotisations, à l'exclusion de la licence

Exemples :

- Entrée en deuxième partie de saison (dès janvier - demi-cotisation)
- Blessure grave (à partir de 3 mois – prorata temporis)
- Fortes difficultés financières (hardship)

Conditions cumulatives :

- Décision existante et confirmée par écrit par le Comité
- À l'unanimité par le Comité